



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Numéro 007, Juin 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

Academic Resource Index: <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Facteur d'impact ou Impact Factor (IF)

Année 2024 : **5.214**

Année 2023 : **3,023**

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Investigating secondary schools efl learners' difficulties in speaking acquisition: a case study of Tchaourou, Benin**
HOUNNOU Azoua Mathias, ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien & NABINE Gnandi..... 1-12
2. **Exploring metadiscourse devices in George Weah's inaugural speech**
Albert Omolegbé KOUKPOSSI 13-25
3. **Exploring Patriotism Teaching Mechanism in the Schools of Mali**
Adama Coulibaly..... 26-43
4. **Translation in efl classes as a teaching method: malian teachers' perceptions**
Diakalia COULIBALY & Moussa SOUGOULE..... 44-54

Études hispaniques

5. **Psicoeducación de los estudiantes con tdah en la universidad**
Ahmadou MAÏGA & Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS 55-65

Lettres Modernes

6. **Les figures de l'animus chez violette leduc**
Siaka SORI..... 66-81
7. **Structure et fonctions des olõ ou dictons proverbiaux dans les chansons de denagan janvier honfo**
Sylvestre DJOUAMON 82-96
8. **De la découverte de la guerre à la naissance d'une sensibilité dans *Le Premier homme* d'Albert Camus**
Sylvain Koffi KOUASSI 97-107

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

9. **Les séquences chronoculturelles de la Préhistoire au Burkina Faso**
Serge Stéphane SANOU..... 108-126
10. **Migrations des Tchaman dans le district d'Abidjan : contact et dialogue des cultures**
Koutouan Marilyne DJAKO & Foniya Élise THIOMBIANO/ILBOUDO 127-137

Histoire

- 11. Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022**
Amon Jean-Paul ASSI..... 138-155
- 12. La Bataille de Logo Sabouçiré de 1878 : Ma part de vérité**
Balla DIANKA..... 156-170
- 13. Inquisition à la fin du moyen âge : facteur de stabilisation d'une société chrétienne en crise**
BORIS Konan Kouassi Parfait & COULIBALY Pédiomatéhi Ali..... 171-185
- 14. L'Église de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon : une histoire marquée par une œuvre scolaire 1933-1982**
Michel ASSOUMOU NSI..... 186-204
- 15. La situation politique du Kombere de Lalle à la veille de la conquête coloniale**
Nongma Nestor ZONGO..... 205-219
- 16. Nagbanpoa : un patrimoine historique et culturel au service du développement socio-économique des villages de Nagbangou et Kaldjaoni**
Hamguiri LANKOANDÉ..... 220-236
- 17. École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)**
Abaï BAFEI..... 237-252
- 18. La politique de reboisement dans le cercle d'Atakpamé sous administrations coloniales (1901-1960)**
Nanbidou DANDONUGBO..... 253-269
- 19. Le système d'alliance des Dan à l'épreuve des religions révélées en Côte d'Ivoire**
Achille César VAH & Kiyali KONE..... 270-282

Géographie

- 20. Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon**
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU épouse NZÉ & Pacôme TSAMOYE..... 283-299
- 21. Occupation du sol et dynamique urbaine de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)**
Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN, Blé Konan Aristide YAO & Dominique Ahebe KONAN..... 300-313
- 22. Femmes, actrices de la commercialisation du riz local dans la plaine de Satégui-Déressia au Sud-ouest du Tchad**
ASSOUE Obed & MANIGA EGUETEGUE Talkibing 314-326

- 23. Le système participatif de garantie :
une aubaine pour les producteurs biologiques locaux dans le Grand Ouaga**
Odette OUEDRAOGO..... 327-342
- 24. Les implications socio-économiques du commerce du poisson malien
dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)**
Yaya DOSSO, N’Guessan Séraphin BOHOUSSOU & Koffi Denis SIÉ..... 343-359
- 25. Les inondations dans l’île Mbamou au Congo Brazzaville :
facteurs et résilience des populations locales**
Rolchy Gonalth LONDESSOKO DOKONDA & Damase NGOUMA..... 360-380
- 26. Infrastructures de transport et accès aux centres de santé
dans le département de Taï en Côte d’Ivoire**
Palingwindé Vincent de Paul YAMEOGO & Kouamé Sylvestre KOUASSI..... 381-396
- 27. Implication des institutions locales dans la gouvernance
du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso**
Boureima SAWADOGO, Ibrahim OUÉDRAOGO, & Joachim BONKOUNGOU... 397-412
- Philosophie**
- 28. Les trois figures du « souci » chez Martin Heidegger**
Pascal Dieudonné ROY-EMA & Serge Fiéni Kouamé KOUAKOU..... 413-428
- 29. Le rationalisme critique poppérien,
une contribution à l’éthique de la discussion**
Crépin Zanan Kouassi DIBI..... 429-443
- 30. De l’état de nature hobbesien à la société réelle : une ventilation de la peur**
Justin MOGUE..... 444-454
- 31. Expériences d’utilisation des médias sociaux
chez les primo-féministes étudiantes**
Amani Angèle KONAN..... 455-472
- 32. L’antipsychologisme d’Edmund Husserl,
une critique de la doctrine psychologue**
Moctarou BALDE & Boubé NAMAÏWA..... 473-482
- 33. Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique : pourquoi articuler
l’action techno-juridique et la responsabilité collective ?**
Koffi AGNIDE & Yaou Gagnon ALI..... 483-498
- 34. Les coups d’État militaires en Afrique :
un nihilisme constitutionnel d’un pouvoir constituant**
Narcisse Rostand MIAFO YANOU..... 499-517

Anthropologie et sociologie

- 35. Analyse de l'évaluation et du pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon**
Georges Moussavou..... 518-537
- 36. Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) au Burkina Faso**
Christophe Yorsaon HIEN, Tionyélé FAYAMA,
Taminou COULIBAL & Salifou KABORE..... 538-554
- 37. Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)**
LOMPO Miyemba 555-571

Science de l'éducation

- 38. Evaluation des pratiques enseignantes dans les matières fondamentales à l'école primaire du département de l'Alibori au Bénin**
AKA Rémi Oscar, TAMBOURA Amadou,
HOUEHA Saturnin & OLONI Felix..... 572-589
- 39. La pédagogie inversée : modèle innovant d'enseignement des arts plastiques au secondaire général en Côte d'Ivoire**
Armel Kouamé KOUADIO, Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURE & Rodolphe Kouakou MENZAN..... 590-605
- 40. Perceptions et attitudes des élèves-professeurs sur la collaboration pédagogique**
Baba Dièye DIAGNE..... 606-624

Sciences économiques et de gestion

- 41. Analyse des effets socioéconomiques du programme d'alphabétisation des apprenants de la Médina (2017-2019)**
Salif BALDE, Adja Marième KANE, Mamadou FOFANA & Pape Amadou KANE 625-639

Implication des institutions locales dans la gouvernance du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso

Boureima SAWADO

Doctorant,

Département de Géographie,

Aménagement du territoire et Environnement,

Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso

Email : boursawa55@gmail.com

Ibrahim OUÉDRAOGO

Doctorant,

Département de Géographie,

Aménagement du territoire et Environnement,

Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso

Email : uedra.ibra16@gmail.com

&

Joachim BONKOUNGOU

Maître de Recherches en géographie,

INERA/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso

Email : joabonk@gmail.com

Résumé

La principale mission de la création du ranch de Gibier de Nazinga (RGN) est de concilier la préservation de la biodiversité, le développement socioéconomique par l'engagement des parties prenantes locales. Ce processus fait intervenir les institutions locales, chargées d'apporter leur soutien à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques de gestion. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'implication des institutions locales dans la gouvernance du RGN, en analysant leur participation au processus décisionnel. La méthodologie utilisée s'est appuyée sur la recherche documentaire, les entretiens avec les institutionnels locales et les focus groups dans les villages riverains. La méthode de regroupement par clustering avec le logiciel R a été utilisé afin de classer les différentes institutions en fonction de leur similarité. Les résultats ont mis en évidence l'UGN comme l'instance principalement engagée dans la gouvernance. Les ONG et les associations/groupements locaux ont affichés un niveau d'implication modéré, tandis que les autorités coutumières, préfectorales et municipales, ainsi que les CVD ont été mis en marge de ce processus. Cette recherche vise à éclairer la compréhension de la dynamique de gouvernance locale et à identifier les défis et les opportunités pour une gestion plus inclusive. Elle aspire à fournir des insights précieux pour améliorer la durabilité et l'efficacité de la gestion des aires protégées en général.

Mots clef : Implication, institutions locales, gouvernance, Ranch de Gibier de Nazinga, Burkina Faso

Involvement of local institutions in the governance of the Nazinga Wildlife Ranch, south-central Burkina Faso

Abstract

The establishment of governance for the Nazinga Game Ranch (RGN) stems from the need to reconcile biodiversity preservation, economic development, and the involvement of local stakeholders. This central process involves local institutions tasked with supporting decision-making and implementing management policies. The objective of this study is to assess the level of involvement of local institutions in RGN governance by analyzing

their participation in meetings, their level of information, and their decision-making process. We employed the clustering method with R software to classify different institutions based on their similarity. The results highlight the UGN as the primary entity engaged in governance. NGOs and local associations and groups exhibit a moderate level of involvement, while customary, prefectural, and municipal authorities, as well as CVDs, are on the sidelines of this process. This research aims to enlighten our understanding of local governance dynamics and identify challenges and opportunities for more inclusive and participatory management. It aims to provide valuable insights to enhance the sustainability and effectiveness of areas in general.

Keywords: involvement, local institutions, governance, Nazinga Game Ranch, Burkina Faso

Introduction

L'environnement dans son acception globale apparaît depuis plusieurs années comme l'un des domaines les plus problématisés sur la scène internationale, au regard des nombreuses menaces qui pèsent de façon générale sur la planète et sur la survie des écosystèmes (Ndong, 2021, p. 31). Selon Peter T.M. (2021:57), les aires protégées telles que les parcs nationaux, les réserves naturels et autres zones similaires sont depuis longtemps considérées comme des outils essentiels dans la lutte contre le déclin de la biodiversité mondiale. Elles font par conséquent l'objet de mesures spéciales visant à préserver la biodiversité et les processus écologiques. De nos jours, il est recensé plus de 265 000 aires protégées établies ou proposées à travers la planète, couvrant environ 15,7 % des terres et 7,7 % des mers (Doumenge, 2021:5). En dépit de ces différentes mesures, les statistiques mondiales montrent une forte baisse des ressources biologiques de ces écosystèmes avec une forte menace d'extinction de certaines espèces et la perturbation, voire la disparition, des services et biens écosystémiques (Issifou et al., 2023: 30). Ainsi, un large éventail de stratégies et politiques de gouvernance environnementale est pratiqué, et il est devenu évident que des stratégies de gouvernance reposent sur le degré de conscience et d'engagement des différentes parties prenantes, État, société civile, citoyen, etc. (Ferehoun et al., 2023: 437). Ainsi, l'État n'est plus l'acteur central, ou du moins le seul à intervenir ou à établir des politiques : il laisse en partie la place à d'autres catégories d'acteurs pour ces fonctions autrefois exclusives (C. GörG, cité par Lillo & Nadeau, 2020 :145). Les principes d'équité, de genre, de gestion inclusive, de citoyenneté et de partage des bénéfices sont de plus en plus adoptés par les États (CEREEC, 2015: 37). Au Burkina Faso, la réforme de la gestion de la faune engagée en 1995 a permis d'instituer une approche tripartite qui implique l'État, les communautés locales et le secteur privé afin d'améliorer la gouvernance des aires protégées (KIMA, 2018: 2). Selon J. A. Korahiré (2011: 56), le Ranch de Gibier de Nazinga (RGN) dans le sud du pays fut à cet effet l'un des premiers à servir de cadre d'expérience à la gestion cynégétique villageoise au Burkina Faso. Il été créé pour concilier la conservation de la

1979, grâce à l'initiative de l'Association Canadienne pour le Développement et l'Élevage de la Faune Africaine (ADEFA), soutenu par l'État burkinabè. Le projet pilote ADEFA a pris fin en 1989, laissant le ranch sans partenaire financier. Par conséquent, une révision du mécanisme de gestion du ranch était nécessaire. Le Ministère de l'Environnement et du Tourisme a alors pris en charge intégralement la gestion du ranch, mettant l'accent sur l'aménagement, la lutte contre le braconnage et l'élaboration d'un plan d'aménagement. En parallèle, le Centre Écologique de Nazinga a été établi pour favoriser la recherche et la formation en gestion faunique. Le Décret n° 2000-093/PRES/PM//MEE du 17 mars 2000 a transformé la forêt domaniale classée de "Nazinga" en forêt classée et ranch de gibier, sans toutefois préciser la définition des ZVC (Zones de Vie et de Conservation) ni leurs limites. À partir de 2008, l'administration du RGN est placée sous l'autorité de l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) qui, est représenté par l'Unité de Gestion de Nazinga (UGN). Pour J. A. Korahiré (2011: 57), le RGN fascine tant par sa diversité faunistique que floristique. Il compte une diversité remarquable avec plusieurs espèces végétales, environ une centaine d'espèces de mammifères incluant l'éléphant, le buffle, l'hippopotame, le cob de buffon, le bubale, le guib harnaché, le phacochère, et plus de 290 espèces d'oiseaux.

1.2. Collecte et analyse des données

Pour atteindre l'objectif de notre étude visant à analyser le niveau d'implication des institutions locales dans la gouvernance du RGN, une approche méthodologique mixte a été adoptée. En effet, des entretiens semi-structurés ont été réalisés avec toutes les institutions locales. Il s'agit de l'Unité de Gestion de Nazinga (UGN), les membres du Comités Villageois de Chasse (CVC), les membres du Conseils Villageois de Développement (CVD), les autorités coutumières, municipales et préfectorales, les ONG, les associations/groupement. Au total, 45 entretiens ont été réalisés. Il convient de souligner que la sélection des institutions a été réalisée en utilisant une revue de littérature sur les rapports de gestion, les mémoires et les thèses traitant du ranch. Cette revue permis de comprendre les réalisations de chaque institution. De plus, la méthode de la boule de neige et la collaboration de l'administration forestière a permis d'inventorier et d'entretenir avec les institutions locales intervenant dans la gouvernance du RGN. Parallèlement, un groupe de discussion a été organisé dans chaque village, réunissant des membres de la communauté locale pour des échanges interactifs sur leur participation à la gouvernance du Ranch, leurs préoccupations et leurs suggestions. Cette approche mixte a permis de collecter des données riches et variées sur les expériences des parties prenantes locales pour évaluer l'implication des institutions locales dans la gestion du ranch. Le logiciel

KoBoCollect a servi à la saisie des outils (entretien individuel et focus groups) et le traitement des données. La méthode de clustering avec le logiciel R a été utilisée pour examiner la combinaison du niveau de participation aux réunions, du niveau d'information et d'engagement dans le processus décisionnel, ainsi que l'existence de partenariats et de délégations au sein de la structure. Elle a permis de structurer les institutions locales en ensembles institutionnels cohérents.

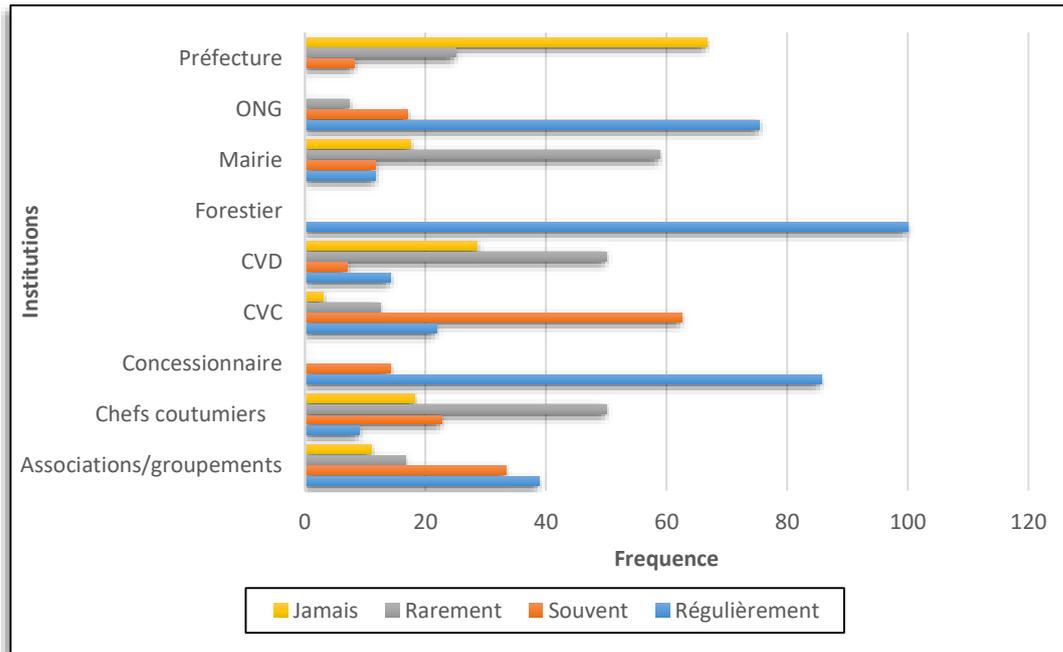
2. Résultats

L'analyse de l'implication des institutions locales dans la gouvernance du RGN ont mis en évidence une répartition significative. D'une manière générale, les résultats ont révélé que 72,14 % des institutions locales sont faiblement impliquées dans la gouvernance, tandis que 18,58 % sont peu impliquées. Cette dernière catégorie d'institutions se situe dans une position intermédiaire en termes d'engagement dans la gouvernance du RGN. Seules 9,28% des institutions locales se sont distingués par un fort niveau d'implication dans la gouvernance. Ces constats ont été justifiés par la participation aux réunions, à la prise de décisions, à l'existence d'un partenariat et à la présence d'une délégation dans la structure chargée de la gestion du ranch.

2.1. Niveaux de participation des institutions locales aux réunions

La participation aux réunions constitue la première étape de l'engagement des institutions locales dans la gouvernance. Elle facilite la collecte d'opinions, le partage d'informations et la collaboration pour des résultats plus inclusifs et durables. La participation des institutions locales aux différentes rencontres est essentielle pour consolider la cohésion sociale et pour adapter les politiques et les plans locaux de développement en fonction des évolutions contextuelles et des besoins identifiés. Le graphique ci-dessous illustre la fréquence de participation des institutions locales aux réunions dans le cadre de la gouvernance du RGN.

Graphique N°1 : Fréquence de participation des institutions locales aux réunions



Source : Données d'enquêtes terrain

L'analyse du graphique indique que l'intégralité du personnel de l'UGN a déclaré qu'il participe régulièrement aux rencontres concernant le ranch. Les concessionnaires ont suivi, avec 85,71% affirmant participer régulièrement et 14,28% ont mentionné qu'ils participent souvent. On note qu'aucun concessionnaire n'a déclaré participer rarement ou jamais aux rencontres. Les ONG viennent ensuite, où 75,45% des membres interrogés ont indiqué une participation régulière, 17,12% ont mentionné une participation fréquente, et seulement 7,43% ont souligné une participation rare. Aucun membre appartenant aux ONG ne reconnaît n'avoir jamais participé aux réunions.

Les associations/groupements ont occupé la troisième position, avec 38,88% des membres déclarant une participation régulière, 33,16% signalant une participation fréquente, 16,66% déclarant une participation rare, et 11,11% n'ayant jamais participé à une rencontre. De même, 21,87% des membres des CVC ont une participation régulière, 62,5% ont reconnu qu'ils participent souvent, 12,5% participent rarement, et 3,12% n'ont jamais participé. En ce qui concerne les autorités coutumières, 9,09% des intervenants ont déclaré une participation régulière, 33,33% ont estimé avoir souvent participé, 16,66% ont estimé qu'ils participent rarement, et 11,11% estiment n'avoir jamais participé. Parmi les membres du CVD interrogés, 14,28% ont reconnu qu'ils participent régulièrement aux réunions, 7,14% ont estimé qu'ils participent souvent, 50% ont souligné qu'ils participent rarement, et 28,57% n'ont jamais participé.

Les institutions décentralisées et déconcentrées de l'État ont été celles qui ont moins participé aux réunions. En effet, il ressort que seulement 11,76% des agents enquêtés de la mairie ont déclaré une participation régulière et fréquente aux réunions, 58,82% ont estimé prendre part rarement, et 17,67% n'ont jamais participé. Concernant, la préfecture, aucun intervenant n'a reconnu une participation régulière de leur institution, 8,3% ont déclaré qu'ils participent fréquemment, 25% ont estimé qu'ils participent rarement, et 66,66% pensent n'avoir jamais participé. Les rencontres sont des lieux d'information, même si certains ont affirmé avoir d'autres canaux pour s'informer.

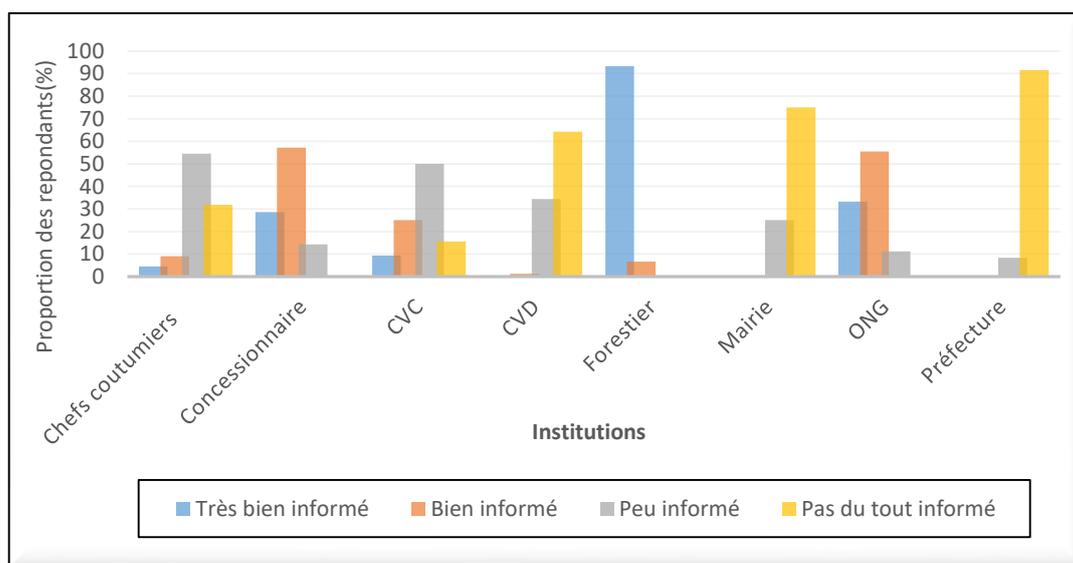
2.2. Niveau d'information des institutions locales

L'information est fondamentale dans la gouvernance, surtout celle d'une aire protégée. Les institutions qui détiennent les informations jouent un rôle central, car elles constituent la base de la prise de décision, de la gestion des ressources, de la sensibilisation, de la participation citoyenne et de la transparence. L'accès à l'information et sa communication efficace sont importants pour assurer une protection durable du ranch. Les données de l'enquête terrain indiquent que la majorité des institutions locales manquent d'informations adéquates concernant la gestion du ranch. En effet, il ressort que l'entité la mieux renseignée est le service forestier, où environ 93,33 % du personnel considère être très bien informé de la gestion du ranch, tandis que 6,6 % estiment être bien informés. Aucun membre du service forestier(UGN) ne s'est dit insuffisamment ou pas du tout informé. Les ONG viennent en deuxième position, avec 33,33 % des répondants se jugeant être très bien informés, 55,55 % bien informés et 11,11 % peu informés. Aucun représentant des ONG ne s'est déclaré pas du tout informé. Cette situation s'explique par les échanges fréquents et la forte collaboration avec l'organisme chargé de la gestion. Les concessionnaires, quant à eux, comptent 28,57 % de répondants très bien informés, 57,14 % bien informés et seulement 14,28 % peu informés, sans aucun déclarant ne pas du tout être informé. Les niveaux d'information des associations et groupements ont considérablement variés. 22,22 % se sont reconnus très bien informés, 47,44 % bien informés, 19,22 % peu informés et 11,11 % avouent ne pas être du tout informé. La variabilité observée peut être attribuée à la prolifération des associations locales, ainsi qu'à la diversité des secteurs d'activités qu'elles couvrent au sein du ranch.

9,73 % des membres du Comité villageois de chasse (CVC) sont très bien informés de la gestion, 25 % bien informés contre 50 % peu informés. Seulement 15,62 % ont dit ne pas du tout être informés. La proportion des membres du CVC qui sont très bien informés est très faible pour un groupe spécifiquement conçu pour représenter les villages. Parmi les conseillers

villageois de développement (CVD), aucun ne s'est reconnu être très bien informé. Seuls 1,32 % des conseillers ont estimé qu'ils sont bien informés, 34,39 % ont déclaré qu'ils sont peu informés et 64,28 % ont dit ne pas du tout être informés. En ce qui concerne les deux municipalités riveraines dont relèvent ces CVD, aucun des interviewés ne s'est déclaré très bien informé ni bien informé. Seulement 25 % se sont reconnus comme peu informés, tandis que 75 % ont affirmé qu'ils ne sont pas du tout informés. Les représentants de la préfecture entretenus estiment qu'ils ne sont pas du tout informés de la gestion du ranch, étant donné qu'« *ils ne reçoivent pas de rapport à ce sujet* ». La majorité des répondants de la préfecture, soit 91,66 %, ont dit ne pas du tout être informés de la gestion et seulement 8,33 % ont dit qu'ils sont peu informés. La préfecture de Béhia a clairement souligné que les services forestiers (l'UGN) refusent de reconnaître leur institution comme partie prenante de ranch. Le graphique ci-dessous montre le niveau d'information des institutions locales de la gestion du ranch.

Graphique N° 2 : Niveau d'information des institutions locales de la gouvernance du Ranch de Gibier de Nazinga



Source : Données d'enquêtes terrain, 2023

2.3. Niveau d'implication des institutions locales dans la prise de décision

La prise de décision dans la gouvernance participative doit être un processus ouvert et inclusif. Cependant, les enquêtes sur le terrain montrent que des institutions locales n'ont pas au même niveau dans la prise de décision au sein. On constate ainsi que les services forestiers ont un niveau d'engagement plus élevé dans le processus décisionnel. En effet, 86,66 % des forestiers répondants se sentent très impliqués dans le processus décisionnel, tandis que 13,33 % se

considèrent peu impliqués, estimant que les décisions sont prises au niveau central, ce qui dépasse leur compétence.

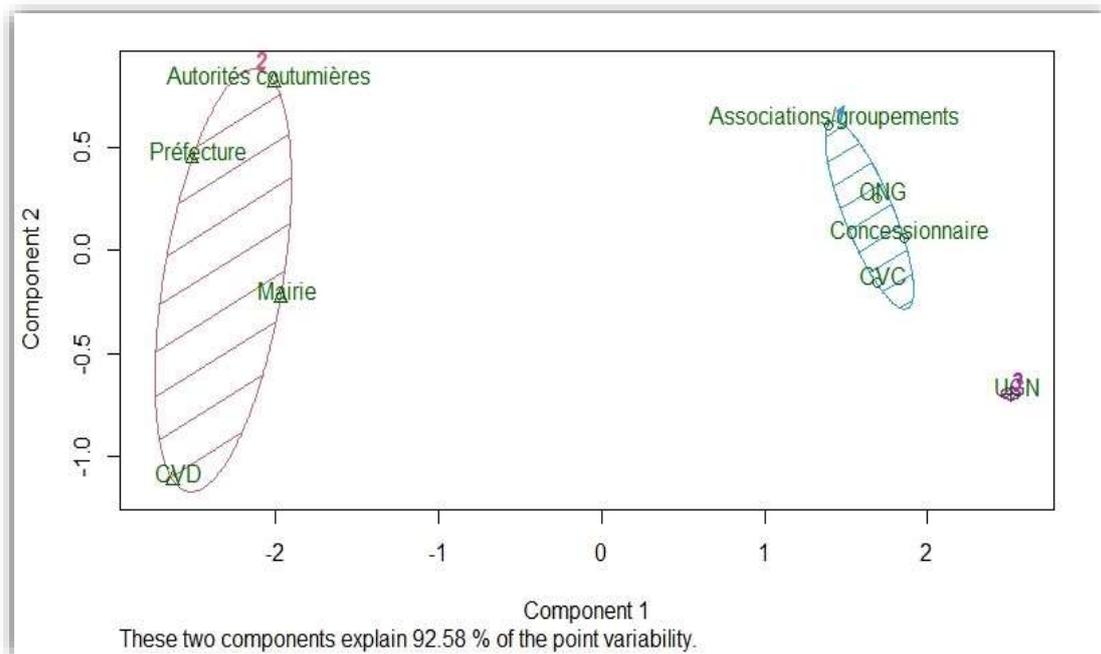
Pour les associations et groupements riverains, 16,66 % des répondants se sont dit très impliqués dans la prise de décision, 55,55 % sont peu impliqués et seulement 27,77 % ont estimé qu'ils ne sont pas engagés. Les concessionnaires ont présenté une répartition similaire, avec 14,28 % de très impliqués, 42,85 % de peu impliqués, et la même proportion pour ceux qui ne sont pas impliqués. En ce qui concerne les répondants des projets et programmes, 11,11 % ont reconnu qu'ils sont très impliqués dans le processus décisionnel, tandis que 44,44 % ont considéré qu'ils ne sont pas impliqués. Cependant, ils reconnaissent tous avoir joué un rôle dans le processus décisionnel, bien que la décision finale relève de l'OFINAP.

Les institutions les moins actives dans le processus décisionnel sont les préfetures, les mairies et les chefferies traditionnelles. Parmi les institutions coutumières, 77,27% ont déclaré ne pas être engagées dans le processus décisionnel, 18,18 % ont reconnu une implication limitée et seulement 4,54 % ont dit qu'ils sont fortement engagés dans ce processus. La majorité des coutumiers qui ont reconnu une forte implication dans le processus décisionnel proviennent du village de Walême. La totalité des autorités coutumières interviewées ont exprimé leur souhait d'être davantage consultées pour toute décision concernant la gestion future du ranch. La consultation des autorités locales est un processus important dans la gouvernance, car elle peut permettre de meilleures prises de décision. Aucun membre du personnel municipal n'a reconnu la forte implication des mairies dans la gouvernance du ranch ; 34,5 % des agents interrogés ont souligné que leur institution est peu impliquée, tandis que 65,5 % ont indiqué que les mairies ne sont pas du tout impliquées. Les autorités préfectorales s'accordent pour affirmer que leurs décisions n'ont pas d'incidence sur la gestion du ranch et expriment le besoin d'une implication accrue dans le processus décisionnel.

2.4. La catégorisation des institutions locales selon le niveau d'implication

Les résultats montrent que la gouvernance du ranch a favorisé l'émergence de trois catégories d'institutions : les institutions dominantes, les institutions intermédiaires et les institutions dominées ou marginalisées. Le graphique ci-dessous illustre cette répartition.

Graphique N° 3: Répartition des institutions locale en ensemble cohérent



Source : Enquête terrain, 2023

La gouvernance du Ranch de Nazinga (RGN) se caractérise par une hiérarchie institutionnelle distincte, où chaque acteur occupe une position spécifique selon son niveau d'implication et de pouvoir décisionnel. Au sommet de cette hiérarchie se trouve l'Unité de Gestion de Nazinga (UGN), une institution dominante dotée d'une remarquable capacité décisionnelle et d'une faible dépendance. L'UGN joue un rôle central dans toutes les facettes de la gouvernance du ranch, participant activement à toutes les rencontres pertinentes et guidant les activités et initiatives avec une compréhension approfondie de ses aspects opérationnels. De plus, elle maintient des partenariats étroits avec les institutions intermédiaires, soulignant ainsi son rôle essentiel dans la collaboration et la coordination globales.

Les institutions moyennement impliquées occupent une position intermédiaire dans cette hiérarchie. Comprenant des institutions tels que les ONG, les concessionnaires, et les CVC, ce groupe exerce une force modérée dans la gouvernance du RGN. Leur implication est conditionnée par l'approbation préalable de l'institution dominante, limitant ainsi leur pouvoir décisionnel. Malgré cela, ils participent régulièrement aux réunions et assument des responsabilités essentielles dans la gestion quotidienne du ranch.

Enfin, les institutions marginalisées, telles que les préfectures, les municipalités, les autorités coutumières, et certains CVD, occupent le bas de la hiérarchie. Leur faible participation aux réunions et le manque de responsabilités significatives dans la gouvernance entraînent leur

exclusion des processus décisionnels clés. De plus, l'absence de partenariats clairs compromet leur capacité à contribuer de manière informée aux discussions et aux décisions concernant le ranch. Cette marginalisation est aggravée par la disparité dans la reconnaissance des partenariats locaux, ce qui accentue les inégalités entre les différentes institutions impliquées dans la gouvernance du Ranch de Gibier de Nazinga.

3. Discussions

Depuis 2003, les recherches de Vermeulen (2003:1) sur la zone villageoise de chasse de Sia du même ranch ont souligné que « la gestion participative en Afrique de l'Ouest peut être considérée comme une terre à défricher en matière de gestion participative de la faune », comparativement à l'Afrique de l'Est. La gouvernance actuelle du RGN suscite des interrogations importantes, notamment en ce qui concerne sa représentativité. Dans l'ensemble, le processus décisionnel dans la gouvernance du RGN démontre des traits de participation limitée. La prise de décision du ranch demeure encore de la compétence des forestiers, malgré que certaines institutions disent être associées. La prise de décisions clés tend à demeurer centralisée, les acteurs locaux n'étant pas dans une relation d'égal à égal avec l'État central (Maureen. G. R. et Shannon B., 2010; cité par Lillo & Nadeau, 2020: 150). Pourtant, le processus décisionnel « ne se produit pas en un seul lieu et en un seul centre, mais dans plusieurs, et. [...] tous ceux-ci ont leur importance (Letourneau A., 2009 : 3). H. Djebbari & A. Mezhoua (2020:49) proposent alors la démocratisation du processus de prise de décision pour plus de transparence et de redevabilité des agents publics particulièrement des forestiers. Cette démocratisation doit se faire au profit des autres institutions locales notamment les autorités préfectorales, municipales et surtout coutumières. Chaque institution locale du Ranch devrait être pleinement impliquée dans le processus de décisionnel, évitant toute exclusion. C'est en confrontant les différentes idées que l'on peut parvenir à un équilibre juste pour une gestion durable et bénéfique à l'ensemble des riverains. Un partenariat solide des institutions locales avec l'administration forestière (l'UGN) revêt une importance capitale dans la gestion. L'existence d'une gouvernance participative se matérialise par la présence d'une délégation dans la sphère décisionnelle du ranch. Cela est essentiel pour garantir une prise de décision équitable et pour renforcer la légitimité et la confiance entre les institutions. Lors des entretiens, un constat s'est dégagé : l'absence d'une représentation institutionnelle locale au sein de la structure de gestion du ranch. Aucune institution locale n'a obtenu une délégation officielle dans cette entité. Cependant, il ressort que des partenariats ont été établis entre la structure de gestion et différents acteurs extérieurs. Les associations, les CVC, les concessionnaires, les ONG ont

conclu des partenariats, bien que l'efficacité de certains d'entre eux reste discutable. Par exemple, l'abandon de la plupart des CVC a entraîné l'empiètement des ZOVIC sur les activités agricoles et pastorales, ce qui a un impact indirect sur le ranch. La mairie de Guiaro mentionne un partenariat avec l'OFINAP, mais ce partenariat semble n'avoir que peu d'incidence sur le terrain. En revanche, la mairie de Béhia n'a aucune référence à un tel partenariat. En outre, il est à noter que les autorités coutumières ne sont pas partie prenante de ces partenariats et qu'aucun accord formel n'a été établi entre l'OFINAP et ces autorités. Aucune d'entre elles n'a été impliquée dans la structure de gestion du ranch.

La gouvernance devrait idéalement englober les multiples relations, formelles et informelles, entre les divers acteurs territoriaux locaux tels que les autorités locales, les entreprises et les associations, qui influent sur la performance et l'efficacité des systèmes économiques locaux (Zbir, 2020: 336). Malgré les attentes de certaines institutions quant à un nouveau mécanisme leur permettant de véritablement participer aux décisions concernant la gestion du ranch, ces attentes ont en partie été déçues. Les institutions locales interviennent dans la gouvernance du RGN par le biais de plusieurs initiatives. Elles visent à garantir une représentation équitable de tous les acteurs impliqués, favorisent des processus décisionnels participatifs, collaborent avec d'autres entités pour élaborer des politiques durables et assurent la surveillance des activités liées au ranch. Cependant, des lacunes subsistent quant à l'effectivité de leur participation et à l'influence réelle qu'elles exercent sur les décisions concernant la gestion du ranch.

La dégradation des ressources fauniques constaté par des auteurs comme M. Ouédraogo et al. (2009), O. Amahowe et al.(2012), R. Ganiyongo (2012), I. Pizongo (2017), K. Zoungana (2019), B. Sawadogo et al.(2024) peut en partie s'expliquer par la faible implication des institutions. La plupart des auteurs l'attribue au braconnage. Des auteurs tels que R. El Bettioui et al. (2020), A. Cadoret & J-E Beuret (2022) ont souligné que la faible participation des populations riveraines à la gestion est à l'origine de nombreux conflits au niveau local et est une source de dégradation des ressources. La mauvaise gouvernance nuit à la concurrence et entraîne des déséquilibres économiques. D'autre part, elle a un impact sur le bien-être social en creusant les inégalités sociales. Par conséquent, elle conduit à la diminution de la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics (El Bettioui et al. 2020: 86). A. Cadoret & J-E. Beuret (2022:30) pensent que le sentiment de dépossession joue un rôle prépondérant dans la genèse des conflits, en alimentant un sentiment d'injustice lorsque les règles régissant l'usage des ressources sont perçues comme disproportionnées par rapport aux atteintes à l'environnement, souvent considérées comme étant hors de contrôle. D. Deslorges (2021:174) souligne que les



conflits éclatent également entre les autorités locales, qui peinent à délimiter leurs compétences et à définir l'étendue de leur autorité, ce qui affaiblit la gouvernance locale ainsi que les communautés elles-mêmes. Toutefois, il convient de noter que la législation environnementale au Burkina Faso demeure relativement récente, avec un accent particulier mis sur cette dernière à partir de 1991. Cette prolifération normative n'a cependant pas été suivie d'une mise en œuvre efficace, ni d'une diffusion adéquate, mettant ainsi en péril l'appropriation des textes environnementaux. Cette situation est d'autant plus problématique que les textes ne sont pas systématiquement traduits dans les différentes langues nationales, un problème aggravé par le taux d'analphabétisme élevé dans les sociétés rurales (Djiga, 2009:5). Une superposition des pouvoirs a également été observée à Tiogo et Nazinga, où les autorités préfectorales ont déploré le non-respect de la hiérarchie et l'anarchie qui règne dans la gouvernance locale. En ce qui concerne le Ranch de Nazinga, la nature de son autonomie reste floue vis-à-vis des préfectures dans le contexte de la décentralisation. Si de nombreux acteurs locaux de Nazinga considéraient cette initiative comme une opportunité de véritablement prendre part aux décisions concernant la gestion du ranch, leurs attentes ont en partie été déçues. Cela démontre que le système de gouvernance du ranch n'a pas su s'adapter aux réalités des communautés locales. Cependant, des relations de collaboration ont pu être observées.

Conclusion

Le processus participatif dans la gouvernance du Ranch de Nazinga (RGN) révèle des signes de participation limitée. L'administration forestière à travers l'UGN détient un pouvoir prédominant et une présence omniprésente dans tous les aspects de la gestion. Les ONG, les concessionnaires et les CVD exercent une influence modérée, tandis que les institutions marginalisées telles que les préfectures, les municipalités, les autorités coutumières et certains CVD occupent le bas de la hiérarchie, avec une participation minimale et un rôle limité dans les processus décisionnels clés. Pourtant, la délégation de l'autorité et des responsabilités de gestion aux niveaux local et régional est un pilier de la gouvernance des ressources naturelles. Au Burkina Faso, la décentralisation n'a pas permis aux collectivités locales d'assumer un rôle plus actif dans la gestion des ressources naturelles, y compris les aires protégées telles que le Ranch de Gibier de Nazinga. La coopération entre les différentes institutions impliquées dans la gestion des ressources naturelles est essentielle pour garantir une approche intégrée et cohérente. Cette répartition inégale du pouvoir et de la participation souligne les défis persistants en matière de gouvernance et appelle à une réflexion sur les moyens de favoriser



une plus grande inclusion et une participation équilibrée de toutes les parties prenantes dans la gestion du RGN.

Références bibliographiques

AMAHOWE Ogoudjè Isidore, OUÉDRAOGO Mahama, & LOUGBEGNON Olou Toussaint, 2012, « Analyse spatio-temporelle de la faune et des pressions anthropiques dans le ranch de Gibier de Nazinga au Burkina Faso », *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, volume 6, numéro 2, p. 613-627.

CADORET Anne & BEURET Jean-Eudes, 2022, « Les conflits, freins et leviers pour l'ancrage territorial des aires marines protégées : Une analyse comparative internationale », *Annales de géographie*, volume 746, numéro 4, p.32-60.

CEREEC, 2015, Évaluation des ressources forestières dans l'espace CEDEAO, Rapport Région, Ouagadougou, 167p.

DESLORGES Dieufort, 2021, Gouvernance locale et conservation de la biodiversité en Haïti : Entre inefficacité et redéfinition, *Ethnologies*, volume 43, numéro 2, p.165–187

DJEBBARI Hayet & MEZHOUA Abdelmalik, 2020, « La gouvernance publique : De la bureaucratie wébérienne à la gouvernance en réseau », *idara* , volume 1, numéro 59, p.35-54.

DJIGA Habib Ahmed, 2009, « La gouvernance locale à l'épreuve des migrations dues aux changements climatiques : Cas des rapports entre conseils villageois de développement et chefs traditionnels au Burkina Faso dans la gestion des conflits sociaux », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série, numéro 6, 6p.

DOUMENGE Charles, 2021, Protection de la biodiversité : Retour sur l'évolution des « aires protégées » dans le monde, *The Conversation*.5p.

EL BETTIOUI Rachid, AKRICH Said, & DAHHANE Anouar BEN, 2020, Bonne gouvernance participative de la collectivité territoriale et communication publique externe : Quelle relation ? *Journal of Academic Finance*, volume 11, numéro 1, p. 86-13.

FEREHOUN Sarah, LAGHZAOUI Fadoua & CHAIRI Hourri Houda, 2023, « La gouvernance environnementale territoriale entre la richesse du cadre réglementaire et l'engagement des parties prenantes : L'expérience Marocaine », *Int. J. Econ. Stud. Manag.*, volume 3, numéro, 2, p. 434-451.

GANIYONGO Rodrigue Hervé, 2012, Base de données et Système d'Information Géographique (SIG) : Une méthodologie de suivi des habitats des populations des antilopes du Ranch de Gibier de Nazinga au Burkina Faso, Mémoire pour l'obtention du master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Ouagadougou, 2ie, 91p.

ISSIFOU Aboudoumisamilou, ATAKPAMA Wouyo, EGBELOU Hdabalo, BAWA Maza-Esso Démirel, BATAWILA Komlan, & AKPAGANA Koffi, 2023, « Habitat faunique et faune du bassin du fleuve Mono, Afrique de l'ouest », *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, volume 11, numéro 1, p.30-39.

KIMA O., 2018, « Campagne d'exploitation faunique 2017-2018 : Accroître la contribution du secteur faunique à l'économie nationale », Faso.net, p.2

KORAHIRÉ Joël Awouhidia, 2011 « Dynamiques socioéconomiques dans les villages riverains au ranch de gibier de Nazinga au Burkina Faso », *Revue de l'Université de Moncton*, volume 40, numéro 2, p.53-70.

LILLO Alexandre & NADEAU Rachel ,2020, « La conception du territoire par la gouvernance environnementale et le droit constitutionnel : Un examen de leur compatibilité à travers l'exemple du bassin versant », *Les Cahiers de droit*, volume 61, numéro1, p.141-192.

LUNGREN Clark, 1997, Expérience du programme pilote du ranch de gibier de Nazinga, Rapport d'étude, ADEFA, Ouagadougou, p. 3

NDONG Saturnin Ndong, 2021, La souveraineté environnementale et les enjeux de conservation autour des aires protégées entre l'Etat et les acteurs non gouvernementaux : Cas des parcs nationaux Lopé (PNL) et Pongara (PNP) au Gabon PhD Thesis, Université de Pau et des Pays de l'Adour,516p.

OUÉDRAOGO Moumouni, DELVINGT Willy, DOUCET Jean-Louis, VERMEULEN Cédric, & BOUCHÉ Philippe 2009, « Estimation des effectifs des populations d'éléphants par la méthode d'inventaire pédestre total au Ranch de Gibier de Nazinga (Burkina Faso) », *Pachyderm*, numéro 45, p.10.

PETER Talaguma Madrandele, 2021, « Perception des communautés riveraines face à la gouvernance du Parc National de la Garamba en République Démocratique du Congo », *IJRDO-Journal of Social Science and Humanities Research*, volume 6, numéro 12, p.56-78.



PIZINGO Ismaël, 2017, Tourisme cynégétique dans la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga : Acquis, contraintes et perspectives, Mémoire de fin de cycle présenté en vue de l'obtention du diplôme d'Inspecteur des Eaux et Forêts, École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), p. 80

SAWADOGO Boureima, ZAN Amadou, & BONKOUNGOU, Joachim, 2024 « Perceptions locales de l'évolution des ressources fauniques du Ranch de Gibier de Nazinga (RGN) et des stratégies clés pour une gestion durable au Burkina Faso », *Revue Internationale du Chercheur*, volume 5, numéro 1, p.868-882.

VERMEULEN Cédric, 2003, « La Zone Villageoise de Chasse de Sia (Ranch de Gibier de Nazinga, Burkina Faso) Une expérience de gestion communautaire du petit gibier », In *Parc et Réserve*, N°58, fasc.2.14p.

ZBIR Nawal, 2020, « La gouvernance locale et le rôle des territoires dans le développement de l'innovation managériale », *Revue Française d'Économie et de Gestion*, volume 1, numéro 5, p.331-350.

ZOUNGRANA Kibssa, 2019, Écologie de la population d'hippotragues (*hippotragus equinus desmarest 1804*) de la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga (Burkina Faso), UNIVERSITE OUAGA 1 Pr JOSEPH KI-ZERBO, Institut des Sciences de l'Environnement et du Développement Rural (isedr), p. 56